

Temps de prière "comme à Taizé"

Temps de prière « Comme à Taizé » et en toute simplicité

le vendredi 17 mars de 18h30 à 19h30 à la chapelle de la maison diocésaine.



Ouvert à tous et toutes : jeunes, animateurs, parents, paroissiens, gens de passage, ... vous êtes tous invités ! Faites circuler l'info !

ce temps de prière sera suivi de son thé...comme à Taizé.

N'hésitez pas à partager l'information.

En espérant vous retrouver pour ce moment « au goût de Taizé » ! soiree-taize-17-mars-2023

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 19/11/2025 - https://charente.catholique.fr/agenda/temps-de-priere-comme-a-taize-2/